



## **RAPPORT DU MAIRE** **État financier 2014**

Chères citoyennes et chers citoyens,

L'année 2014 a été une transition avec un nouveau Conseil qui a pris connaissance de tous les dossiers en cours et qui a choisi de nouvelles priorités.

Suite à cette première année, nous vous présentons les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

### **Surplus**

Les efforts de la population ont porté fruit. Bien que 2014 a été une année difficile, nous terminons l'année avec un surplus de 229 427 \$.

Ce surplus s'explique comme suit:

Au niveau des revenus, le budget équivaut principalement aux réalisations. Cependant, le réaménagement de nos projets nous a permis de cibler nos investissements en évitant plusieurs frais ou en reportant ces derniers dans le temps.

Ainsi les revenus pour 2014 représentent un montant de 2 519 154 \$. Cependant les investissements reportés ont réduit les montants de nos prévisions. On vise ici principalement les travaux sur nos chemins à l'aide d'une contribution de la TECQ qui étaient prévus en 2014. Par contre, un montant de 55 416 \$ a été investi grâce au Pacte rural pour redresser le cloché et permettre un accès sécuritaire à l'édifice du centre culturel et communautaire.

Au niveau des charges, un montant de 2 172 690 \$ a été réalisé. Ce qui correspond à environ 150 000 \$ de moins que prévu au budget. Ce résultat peut être principalement expliqué comme suit :

Au niveau de l'administration, des frais de 60 000 \$ avaient été prévus en 2014 pour une cause qui n'a été fixée par la Cour qu'en 2015. Ce qui réduit les dépenses d'autant.

Des démissions dans le personnel ou les coupures de postes ont aussi permis de réduire les coûts de la dotation en personnel.

Au niveau des élus un montant de 10 000 \$ n'a pas été dépensé. Ce montant est le résultat de la diminution du nombre d'assemblée, une réduction des frais de déplacement et un support technique moins important que ce qui a été prévu au budget.

Au niveau de l'hygiène du milieu l'étude de faisabilité du barrage du lac Quenouille a été reportée en 2015, évitant une dépense d'environ 20 000 \$.

### **Fonds de roulement**

Afin d'éviter de toujours devoir emprunter pour nos investissements, un projet sera déposé afin de créer un fonds de roulement avec ce surplus. De cette façon, il ne sera plus nécessaire de payer des intérêts pour nos projets.

Vous pouvez prendre connaissance des états financiers 2014 à la section « Finances » sur le site internet de la Municipalité.

Jean François Delisle, maire